

Commission Patrimoine industriel

Réunion du 10 décembre 2020
Visioconférence

Présents (22)

- Colette Allibert : Association Patrimoine et Histoire Industrielle du Dauphiné (38)
- Céline Bardin, Patrimoine Aurhalpin (région)
- Jocelyne Béard, Vive la Tase (69)
- Amélie Boeraeve, lycée La Martinière-Diderot/Lyon (69)
- Daniel Broutier, Amis du Vieil Arbresle et de la région Arbresloise (69)
- Monique Chapelle, Amis de la Fondation Berliet (69)
- Marie-Hélène Chateau, Patrimoine Aurhalpin (région)
- Jean-Michel Chauvet, Sauvegarde et Animation de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez (42)
- Danielle Coste, Fédération du Patrimoine de l'Est lyonnais (69)
- Henri Croizier, délégation Auvergne Fondation du patrimoine
- Jean-Pascal Couzet, les Amis de la Galicière (38)
- Nadia Couzet, les Amis de la Galicière (38)
- Evelyne Dumoulin, Société des Amis des Arts de Charlieu (42)
- Jean-Paul Dumontier, Usine sans fin (69)
- Michel-André Durand, Les amis du musée de Bourgoin-Jallieu (38)
- Annie Ferlay, Histoire et Patrimoine Chaponost (69)
- Muriel Jaquemont, Service Patrimoine Culturel de l'Ain
- Robert Jonac, association l'Eau à Lyon et la Pompe de Cornouailles (69)
- Hélène Kashala, Patrimoine Aurhalpin (région)
- Patricia Rochès, les Amis du viaduc de Garabit (15)
- Aude Thevenon, Patrimoine Aurhalpin (région)
- Flore Vigné, PNR des Monts d'Ardèche (07)

Excusés (8)

- Pierre Goutte : Amis du musée de la cravate et du textile - Panissières (42)
- Josette Lafond, les Amis de la mine (03)
- Roger Lamartine, association Valorisation du patrimoine scientifique, technique et industriel (69)
- Léa Lemoine, la Route des Villes d'Eaux du Massif Central (63)
- Jean-Pierre Moncouyoux, Amis des Viaducs Val de Doube (03)
- Brigitte Riboreau, directrice du Musée de Bourgoin-Jallieu (38)
- Joëlle Sawané, commune de Saint-Symphorien-sur-Coise (69)
- Xavier Spertini, photographe (71)

Rappel de l'ordre du jour :

1-les Ensembles industriels remarquables :

- Présentation du logo définitif par Amélie Boeraeve - conceptrice, et mise en place de celui-ci
- Campagne de promotion sur les réseaux sociaux
- Perspectives: audit, charte, poursuite du recensement et sa finalité

2-Mise en place de la fête du Patrimoine industriel 2021

3-Actualités du patrimoine industriel régional

4-Questions diverses

En ouverture de séance C. Bardin indique que Marie-Hélène Château, présidente, ne pourra nous rejoindre qu'à partir de 15 h 30 et que l'ordre du jour a été modifié en conséquence. Nous commencerons donc les actualités régionales et les questions diverses.

Après avoir remercié les participants d'assister aussi nombreux à la réunion en visioconférence, C. Bardin anime un tour de table rapide où chacun énonce son nom et sa fonction.

3-Actualités du patrimoine industriel régional

C. Bardin laisse la parole à J.-M. Chauvet pour une initiative dans le département de la Loire. Il explique qu'en région stéphanoise, dans la vallée du Giers, la commune de Saint-Chamond a pour projet de créer une Cité du patrimoine industriel. Sur le site de Novascieries où un espace pourrait être affecté à la Cité. Dans le COPIL, c'est la commune qui est porteuse du projet, elle est accompagnée par le CERPI et d'autres acteurs associatifs.

J.-M. Chauvet souhaiterait que P.A fasse partie du comité scientifique, il sollicite donc la commission pour voir comment notre fédération pourrait contribuer à aider ce projet ?

M.-A. Durand, vice-président de P.A pense que ce projet est tout à fait pertinent pour notre association.

M. Jacquemont a travaillé de nombreuses années au musée de la Mine à Saint-Etienne avec Philippe Peyre, notamment sur un inventaire des vallées de l'Ondaine et du Giers. Sur le bassin stéphanois, de nombreuses personnes peuvent être contactées, des professeurs d'université comme Michel Rautenberg Elle ajoute que le rôle de la commission, via le label des EIR, peut apporter une pierre à l'édifice.

J.-M. Chauvet explique que sa démarche est proactive, il a sollicité les élus qui sont en attente de propositions.

R. Jonac affirme la pertinence d'associer la commission de P.A. Il propose une personne contact : Gilbert Garde, chercheur au CNRS à la retraite.

F. Vigné pense également à l'actuel directeur du Rize à Villeurbanne : Vincent Veschambre mais aussi à Marina Gasnier que P.A avait fait intervenir lors d'une de ses journées d'étude dédiée au patrimoine industriel. C'est une universitaire qui intervient sur les réflexions de reconversion.

P. Rochès propose également de prendre contact avec la cité du patrimoine minier du Nord-Pas-de-Calais pour des conseils de valorisation.

M. Jacquemont est intéressée d'avoir plus détails sur le projet, elle ajoute qu'il y a des bâtiments très anciens et d'autres du début XXIe dans la vallée du Giers, il est important de les noter et de les faire connaître. Un ouvrage serait à consulter : **100 sites industriels en danger**.

J.-M. Chauvet remercie pour les contacts et demande à ce que P.A fasse transiter les documents de présentation et lui transmettent les coordonnées citées.

Nous poursuivons avec une initiative en région lyonnaise, C. Bardin donne la parole à J. Béard. Elle présente la Fédération Merci l'industrie menée par Valpasti et avec le concours d'Usine sans fin : J.-P. Dumontier

Le projet s'est cristallisé pendant le confinement grâce aux Ateliers de La Mouche, L'Eau à Lyon et la pompe de Cornouailles et Vive la Tase.

Création d'un journal numérique dont le numéro 1 a été envoyé aux acteurs du patrimoine industriel de la région lyonnaise. Le prochain numéro reflétera les initiatives des associations (visites virtuelles, médiations numériques...).

Il y a un vif intérêt pour que Lyon et St-Etienne travaillent ensemble à la valorisation de l'histoire industrielle : Vive la Tase et l'usine Gillet ont marqué bien au delà de la région lyonnaise.

La problématique des magasins généraux est évoquée pour le stockage des machines. Nous avons besoin de musées, de cités pour conserver la mémoire et l'histoire.

J. Béard précise qu'il existe une structure : la Ruche industrielle à Vénissieux où s'est développé un partage des savoir-faire et des expérimentations entre grandes entreprises pour renforcer l'industrie française.

P.A a soutenu une idée de magasins généraux en constatant que les entrepôts existants étaient saturés, qu'il y avait par ailleurs une absence de lieu pour conserver des machines, qui partent à la casse. C'est une dimension du problème qui devrait être évoquée. Besoin d'un musée au sens classique du terme, un musée des sciences et des techniques. Crise des institutions culturelles, difficile de parler d'un projet muséal; pourtant la question de l'histoire industrielle et des innovations industrielles est un enjeu du débat social.

J.-M. Chauvet confirme qu'il y a une réflexion à avoir sur l'avenir de ces enjeux. Thème sur lequel P.A pourrait intervenir

P.Rochès explique que désormais le mot « musée » : il renvoie à des choses poussiéreuses, il y a d'autres attentes de la part des décideurs.

Pour M.-A. Durand, le musée représente un lieu de cohésion sociale mais peut-être perçu comme un simple poste de dépenses par les collectivités.

P. Rochès note le caractère essentiel de la médiation avec le jeune public et ça fonctionne. Ce sont aussi des frais de fonctionnement par rapport au public touché pour les petites communes. Pas de remise en question de l'utilité des musées, mais nouvelles formes à imaginer pour valoriser les patrimoines.

D.Broutier précise qu'à l'Arbresle, l'atelier-musée est appelé l'espace-découverte mais cette terminologie n'est pas comprise des visiteurs.

Il relate également le problème du stockage, de la sauvegarde de matériel, qui n'intéresse pas grand monde, les associations sont isolées. La conservation du savoir-faire repose, pour le moment, sur des bénévoles mais bientôt il n'y aura plus personne pour faire fonctionner les métiers à tisser. Il y a eu des tentatives de concertation entre Rhône et Loire, la mutualisation d'un gareur avait été envisagée.

C. Bardin précise que le sujet des magasins généraux est en discussion à P.A depuis longtemps, que cela représente des coûts et une gestion que l'association ne possède pas. Les besoins sont identifiés, mais nous ne sommes pas passés à l'acte.

H.Crozier expose le problème qui s'est posé à Clermont-Ferrand où il y a eu la vente de locaux où étaient entreposés des objets d'associations. Une sollicitation a été faite auprès de Michelin puis de la Région où cette question dépend du service de l'aménagement du territoire représenté par Brice Hortefeux. Celui-ci a répondu qu'une association ne peut pas être l'interlocuteur, plutôt une structure coordinatrice d'où l'intérêt de P.A. Le budget est évalué à 5600€HT par mois pour 3000m². Une structure pilote devrait être constituée avec une responsabilité juridique et financière, c'est une grosse responsabilité de gestion, sans cette structure, pas de démarche de stockage collectif.

M.-A. Durand pense que les collectivités ont un rôle important notamment la Région: les élus sont très sensibles aux questions industrielles et notamment de patrimoine industriel. Il faut reprendre contact pour les sensibiliser à cette question et voir comment intervenir auprès des départements.

Il cite deux exemples :

A Bourgoin Jallieu, lieu d'une importante industrie textile, après des années de négociations, des réserves pour musée ont été validées, avec un stockage de machines, leur remise en état et la remise en route de métiers à tisser.

Au Musée savoisien : construction d'un site pour l'ensemble des réserves du musée, tête de réseau de tous les musées des deux Savoie. Les collectivités ont joué un rôle prépondérant.

H. Crozier propose de prendre contact avec le programme IDfriches qui fonctionne avec un financement de la Région, de l'Etat et des Départements.

Besoin d'un chef d'orchestre qui serait représentatif des 12 départements, il faut des moyens financiers très importants.

F. Vigne précise que le programme IDRiches n'est ni culturel ni patrimonial mais qu'il s'attache à la dépollution des sites, au traitement pour libérer du foncier.

H. Croizier dit qu'il faut tout de même prendre contact avec les maires des communes concernées pour leur proposer un projet patrimonial alternatif.

C. Bardin reprend la parole pour évoquer un dernier point relaté dans un mail par Xavier Spertini, qui n'a pu être présent aujourd'hui mais qui souhaitait en faire mention : le projet de la vallée de la Romanche en Isère.

Une nouvelle centrale EDF, des sites historiques hors services et X. Spertini qui propose un archivage photos + 360° avec le concours de P.A.

C. Allibert indique qu'un travail d'archivage de documents, de numérisation, d'une mise en valeur par des sentiers de découverte étaient des éléments envisagés pour conserver la mémoire de ce site. Il faut contacter Marie-Christine Bailly-Maître, conservateur du musée de la Romanche. Une maquette est également en préparation.

4. Questions diverses

M. Jacquemont relaie une demande de ses collègues concernant le film des EIR pour avoir des nouvelles du projet.

C. Bardin précise que c'est un point de l'ordre du jour qui sera abordé tout à l'heure.

D. Broutier demande comment conserver les cheminées de nos territoires ?

Dans le Nord de la France, il y en a certaines qui bénéficient de protection. Il faudrait réussir à en sauvegarder au moins une représentative ou symbolique. La rénovation d'un tel élément coûte cher.

E. Dumoulin partage cette problématique et rejoint les préoccupations de D. Broutier.

J.-M. Chauvet indique qu'une cheminée marque l'entrée de la vallée du Giers, une autre cheminée est à l'entrée de la Métropole de St-Etienne, un "totem", protégée au titre MH mais c'est un gouffre financier.

J.-P. Dumontier présente une action réalisée à Roubaix où chaque année pour la fête du travail ils rallument par le bas les cheminées avec des torchères artificielles. La région du nord de la France s'est ainsi intéressée : elle s'est mise à comptabiliser et restaurer les cheminées. Il serait pertinent de se rapprocher d'eux pour voir comment valoriser ces cheminées.

C. Bardin signale que l'association [Proscitex](#) dans les Hauts de France avec qui P.A est en lien a effectué un gros travail sur les cheminées, notamment par le biais d'un inventaire. C'est un interlocuteur intéressant pour avoir une méthodologie et voir s'il est possible de lancer un projet ensemble.

1-les Ensembles industriels remarquables (EIR)

Logo :

C. Bardin dresse la genèse du projet : lors des rencontres des représentants des EIR, une forte demande a été faite pour construire une identité visuelle au réseau.

Sur l'initiative de J. Béard, nous sommes entrés en contact avec le lycée La Martinière – Diderot de Lyon et plus particulièrement avec le Pôle supérieur de Design.

Parmi les 28 propositions, 3 ont été sélectionnées et soumises, par un vote dématérialisé, aux membres de la Commission. C'est le travail d'Amélie Boeraeve qui a été retenu. Nous avons ensuite poursuivi nos échanges pour faire évoluer sa proposition initiale. C'est ce qu'elle va vous présenter aujourd'hui.

Présentation d'A.Boeraeve :

« Voici les points-clés que j'ai retenus de la demande pour créer le logotype:

- Rendre compte de la dimension industrielle des lieux
 - Montrer que chaque lieu est unique tout en faisant partie d'un ensemble
 - Que chaque lieu a une vocation de mémoire en tant que témoin de la culture locale passée
 - Qu'il faut inscrire les sites dans une dynamique moderne pour les faire connaître du grand public
- Pour créer ce logotype, j'ai choisi un concept qui est celui du cartouche. Le cartouche est un espace contraint, représenté par un cadre, qui contient les informations les plus importantes. C'est un procédé beaucoup utilisé en architecture pendant la construction des bâtiments et cela évoque, par conséquent, le milieu industriel.

Le logotype est volontairement non figuratif. C'est un choix qui permet de ne pas instaurer de marqueur fort qui rappellerait un domaine industriel plus qu'un autre.

Le cartouche se matérialise à travers le cadre du logotype. Il lui donne une forme très géométrique qu'on l'on retrouve dans les initiales E I R, dont le E et le R forment des crochets qui sont le symbole mathématique d'un « ensemble ».

Mon parti pris a été de faire un logotype qui évoque tous les milieux industriels et qui est le plus intemporel possible. Pour ce faire, j'y ai intégré des formes qui évoquent à la fois le XIX^e et le XX^e siècle, grâce au cartouche, tout en le modernisant. Il est en effet construit sur une base de trois afin d'être épuré et contemporain. Pour la typographie, j'ai utilisé la Maax Mono créée par Bureau 205, studio de typographes d'Auvergne Rhône Alpes. C'est une police de caractères qui est dite « monospace », dont la largeur des lettres est inscrite dans un espace fixe et contraint, ce qui n'est pas sans rappeler le concept du cartouche et ce qui évoque les polices utilisées dans le milieu industriel.

Pour finir, le point du I de E I R est un losange vert qui rappelle subtilement le logotype de l'association Patrimoine Aurhalpin afin d'y rattacher les Ensembles Industriels Remarquables. »

Les membres de la commission la remercient pour sa présentation et félicitent ce travail.

M.-H. Chateau rejoint la réunion.

Fort de Vaise – 27 boulevard Antoine de Saint-Exupéry – 69009 Lyon – 04 72 41 94 47 – contact@patrimoineaurhalpin.org –
www.patrimoineaurhalpin.org

Clermont-Ferrand : 14 rue Neyron – 63000 Clermont-Ferrand – 04 73 20 34 72 – info@patrimoineaurhalpin.org

Siret : 3276 86 333 000 29

D. Coste trouve que le losange sur le i devrait être plus gros. E. Dumoulin pense que cela pourrait créer un déséquilibre, A. Boeraeve le confirme. J.-M. Chauvet attire l'attention sur le risque de modifications à ce stade. Il demande également quelle en sera l'utilisation ?

C. Bardin indique que c'est la discussion que nous devons avoir mais qu'il y a notamment la volonté de l'afficher sur des plaques.

Pour le positionnement du « label Patrimoine Aurhalpin », C. Bardin propose un vote en ligne qui sera soumis à l'ensemble des membres de la commission.

R. Jonac demande à ce que l'explication du logo soit transmise car cela permet de mieux l'appréhender.

C. Bardin précise qu'une charte d'utilisation sera communiquée pour l'utilisation du logo, nous pourrions également y détailler la création.

Pour les plaques, C. Bardin interpelle H. Croizier pour avoir le retour d'expérience de la Fondation du patrimoine qui utilise ce système sur les bâtiments restaurés qu'ils ont soutenus.

H. Croizier indique que la remise de la plaque est un moment important de communication et de reconnaissance pour les partenaires et mécènes. Elles marquent l'intervention de la Fondation du patrimoine.

Quand la charte sera rédigée, il conviendra de voir l'intérêt de P.A à de donner ce label : faire de la communication ? Est-ce que ces plaques permettront un mécénat/partenariat complémentaire pour les structures ?

Pour J.-P. Dumontier, P.A doit trouver un bon modèle économique pour la réalisation de ce support, ne faut-il pas en commander en nombre pour faire baisser le coût ?

M.-H. Chateau précise que ces plaques doivent être pérennes et donc de qualité.

J.-P. Dumontier ajoute qu'il faut donc faire une étude de la réalisation matérielle et du matériau à privilégier.

C. Bardin signale qu'une fois la version définitive du logo sera arrêtée, celui-ci sera déposé à l'INPI. Elle fait part d'une question posée par l'EIR des Montagnes du Matin dans la Loire où plusieurs sites composent l'EIR : où devront-ils apposer le logo ? cette problématique est à prendre en compte car nous avons différents exemples de ce type.

J.-M. Chauvet pense que plus le logo est utilisé, mieux c'est. Il indique également qu'il faut envisager tous les supports de communication : site internet, réseaux sociaux, papier en-tête et réfléchir au positionnement, sa hiérarchie par rapport aux autres logos.

C. Bardin propose de lister toutes les utilisations possibles pour réaliser une charte complète.

J.-P. Dumontier demande si la réalisation des plaques sera faite individuellement ou bien avec une centralisation de la fabrication ?

En vue d'une uniformité, M.-H. Chateau souhaite une commande groupée et une redistribution selon le nombre désiré.

R. Jonac s'interroge sur le modèle : un seul ou des dimensions différentes selon les structures ?

M.-H. Chateau met en avant l'importance de l'uniformité elles seront donc à l'identique. Il faudra opter pour un modèle qui puisse convenir à tous afin de négocier un tarif acceptable.

A la Fondation du patrimoine, H. Croizier nous précise que les plaques sont normées et qu'un seul type de plaque est en vigueur pour toute la France.

C. Bardin demande si cette charte graphique pourrait nous être communiquée ?

Il répond que oui et signale qu'il existe des exceptions pour les édifices protégés.

J.-P. Dumontier pense qu'il faudra faire valider notre plaque à la DRAC.

H. Croizier nous alerte sur la qualité du matériau à utiliser, qu'il soit durable car en cas de dégradation, c'est une image négative qui ressortira.

J.-M. Chauvet et A. Boeraeve quittent la réunion.

Campagne de promotion sur les réseaux sociaux

C. Bardin précise que cette idée est née pendant le premier confinement pour animer le réseau et promouvoir virtuellement les sites afin de mettre en avant leur diversité.

Les 44 sites des EIR ont été sollicités pour l'envoi de rushes et non pour l'envoi de films finis : P.A va réaliser montage en interne afin de rendre les supports uniformes et y ajouter le logo.

Un document de méthodologie a été construit avec Xavier Spertini.

Les sites qui ont participé sont remerciés mais C. Bardin souligne le peu de retour : 7/44. Elle interroge donc les membres de la commission pour savoir s'ils ont rencontré des difficultés et qu'ils fassent un retour général sur cette action.

J.-P. Dumontier répond que pour l'usine de Cusset, il faut l'accord d'EDF, propriétaire. Il faut relancer J. Béard pour la TASE.

F.Vigné précise que pour l'Ardèche, les sites sont portés par la commission départementale et qu'en 2020 aucune réunion ne s'est tenue et qu'il n'y a pas forcément de structures associatives sur les sites.

C. Bardin dit qu'effectivement nous n'avons eu aucun retour de l'Ardèche or c'est un département très bien représenté dans le réseau des EIR.

F. Vigné va relancer la demande auprès des EIR.

M. Jacquemont indique que ses collègues auraient des rushes pour les Soieries Bonnet dans l'Ain.

P.A n'a encore rien reçu.

Cette campagne sur le réseau se déroulera en 2021.

Perspectives des EIR: audit, charte, poursuite du recensement et sa finalité

Lors de la dernière rencontre du réseau des EIR en octobre 2019, il avait été émis la possibilité de faire un audit des sites ayant été labellisés au bout de 10 ans.

C. Bardin se demande si, en 2021, il ne serait pas pertinent de faire cet audit car certains sites sont désormais totalement inactifs, ils n'ouvrent pas les flashes-infos.

2021 pourrait marquer une reprise de contact et voir si le réseau est toujours intéressant pour eux.

F. Vigné pense que ça serait le moment pour faire le point car peut-être que certains interlocuteurs ont changé.

A cette fin, il faudrait créer une fiche avec une grille d'évaluation pour avoir les mêmes échanges avec tous les sites, c'est une méthodologie à bâtir. L'expérience a été menée avec le PNR des Monts d'Ardèche et c'est une opération très chronophage mais c'est une bonne idée.

C. Bardin lui demande si cette grille pourrait-être adaptée à cette enquête auprès des EIR ?

F. Vigné ne pense pas car les thématiques sont différentes ainsi que l'espace pris en compte mais pour se faire une idée de la démarche pourquoi pas.

C. Bardin suggère que P.A puisse s'appuyer sur des référents départementaux pour reprendre contact.

D. Coste est d'accord pour l'Est lyonnais et F. Vigné pour l'Ardèche. C. Bardin les en remercie.

C. Bardin en profite pour préciser que nous avons peu de sites labélisés en Isère, en Savoie ou encore dans le Cantal.

M.-A. Durand demande si les informations sont sur le site ? comment est attribué le label et pour combien de temps ?

C. Bardin précise qu'aucun document n'existe pour le moment et souhaiterait mettre en place un groupe de travail pour réaliser la charte qui définirait tous les points à insérer dans ce document.

M.-A. Durand ajoute que si ce label doit être reconnu par les institutions, il faut assurer la qualité des bénéficiaires et le retirer au besoin.

J.-P. Dumontier pense qu'il faut saisir l'occasion de la création du logo et d'une plaque pour réaliser cette charte. Il faut garder le recensement ouvert.

C. Bardin rappelle que le groupe de travail sur la charte est à constituer. Que le réseau doit être étoffé côté Auvergne.

Elle précise que pour le recensement elle a eu un contact avec les tanneries de Maringues dans le Puy-de-Dôme, le musée d'Oyonnax et les tanneries de Saint-Symphorien-sur-Coise.

C. Bardin fait part de la réaction de X. Spertini concernant ce point de l'ordre du jour : le recensement doit être proactif, beaucoup de relances sont à faire. Il faut s'appuyer sur les inventaires réalisés par les Départements ou la Région.

C. Bardin précise que sur ce point, nous avons fait il y a quelques années, une démarche auprès du département de l'Isère qui avait répondu de se déplacer pour venir chercher l'information.

Pour la finalité du label, plusieurs pistes sont à évoquer :

- Le tourisme d'itinérance : les chemins régionaux du patrimoine industriel
- Une valorisation durable grâce à un atlas des EIR
- Une carte à visée touristique pour les Offices de tourisme
- Un livret évolutif afin de sensibiliser les élus à la démarche.

D. Broutier pense que le lancement d'un projet donnera envie de participer et que de nouveaux sites voudront rejoindre le réseau, la campagne sur les réseaux sociaux étant un bon début.

M. Jacquemont précise qu'à Oyonnax, il y a une dynamique où plusieurs personnes ont comme intérêt la plasturgie, une association a répertorié les ateliers. La municipalité épaula cette démarche.

Pour le Cantal, P. Rochès indique que l'industrie est peu présente. C. Bardin répond que suite à une visite à Saint-Martin Valmeroux, elle déplore que les éléments de l'usine Isotoner ne soient pas labélisés, elle signale également les parapluies d'Aurillac.

P. Rochès est en contact avec le maire de Saint-Martin-Valmeroux.

F. Vigné propose de se rapprocher du département de la Drôme qui a lancé un [inventaire participatif : une Cartoparty](#), présentation du site internet et de son fonctionnement. Il y a un agenda patrimonial qui donne une visibilité aux associations. Cette démarche a resserré les liens avec les associations.

2-Mise en place de la fête du Patrimoine industriel 2021 :

C. Bardin rappelle que cet événement est à l'initiative du Parc de Wesserling en Alsace, qu'ils la réalisent chaque année en juillet mais que, de notre côté, lors de la dernière rencontre du réseau EIR, la date avait été discutée sans pour autant trouver un consensus.

Elle demande aux participants s'ils souhaitent relancer un événement à l'échelle de notre région, si oui, à quelle date et s'il y aura un référent ?

M.-H. Chateau précise qu'en 2021, il risque d'y avoir beaucoup de reports d'événements et d'activités sur le premier semestre 2021. Cet événement sera difficile à monter, mais d'un autre côté, se lancer pourrait être une bonne chose, éventuellement lancer événement avec un programme moins ambitieux ? mais de quelle ampleur ?

C. Bardin revient sur les éléments de cet événement : il est grand public, c'est un moment festif autour patrimoine industriel. En 2018, une dizaine de sites des EIR avaient proposé une animation le week-end du 7 et 8 juillet. PA avait coordonné et communiqué sur l'événement et c'est les EIR qui organisaient leur propre programmation.

J.-P. Dumontier suggère de recontacter l'Alsace et ensuite voir le souhait des EIR pour participer même de manière modeste mais qu'ils aient l'occasion d'ouvrir leur site.

R. Jonac pense qu'il faut profiter de l'élan des JEP et proposer une journée dédiée au patrimoine industriel la semaine suivante car les gens sont frustrés de ne pas pouvoir toujours avoir accès aux sites.

M.-H. Chateau est d'accord pour retenir cette option en tant que galop d'essai.

C. Allibert propose plutôt de se rapprocher de la Fête de la Science, en octobre, qui peut intégrer le côté contemporain du patrimoine industriel.

A. Thevenon précise qu'en s'inscrivant dans un événement de portée nationale, nous pouvons bénéficier de la communication de celui-ci.

J.-P. Dumontier propose sinon de choisir une date en fonction de l'anniversaire d'un personnage, par exemple d'un centenaire qui tomberait en 2021.

M.-H. Chateau et M.-A Durand trouvent que cela est une bonne accroche.

C. Bardin craint que cela fasse perdre le côté fédérateur de l'événement. J.-P. Dumontier répond que chaque site met en valeur son propre personnage. M.-A. Durand pense que cela peut être proposé et non imposé.

N. Crouzet n'est pas aussi optimiste pour la tenue d'un événement en 2021 avec la crise sanitaire. Le grand public sera-t-il au rendez-vous ? se raccrocher à un événement existant serait une stratégie plus payante et éviterait de multiplier les rencontres.

C. Bardin précise que P.A continue à prévoir des actions même en période de grande incertitude.

H. Croizier pense qu'il est judicieux pour P.A de se raccrocher à des journées déjà médiatisées : les journées du Patrimoine de Pays et des Moulins ? les adhérents des moulins pourraient être associés.

N. Crouzet relève la cohérence entre les moulins et le patrimoine industriel.

M.-H. Chateau demande si tout le monde est d'accord pour maintenir la Fête du patrimoine industriel en 2021 et trouve que l'idée de se raccrocher aux JPPM est une bonne idée, il faudra voir s'ils y sont favorables ou non.

F. Vigné suggère de faire un appel à envie aux membres de la commission: souhaitez vous participer ? oui ou si non pourquoi ? il faut les sonder.

Avant de mettre fin à la réunion, M.H. Chateau demande si d'autres éléments sont à communiquer ?

F. Vigné fait part d'un ouvrage : [L'Ardèche et ses fabriques à soie](#).

Il faudra transmettre les références aux membres de la commission et au Réseau Textile.

J.-P. Dumontier signale la sortie d'un ouvrage de l'Eau à Lyon et la Pompe de Cornouailles, l'auteur à 95 ans.

R. Jonac complète en disant que ce livre est l'aboutissement d'un travail de 10 ans et qu'il fait référence. PA en a reçu un exemplaire.

M. Chapelle indique la publication de l'ouvrage « Routiers » de Jean-Claude Rapiengeas dans lequel est évoqué un camion Berliet symbole des 30 Glorieuses. Elle signale également qu'une étudiante a terminé avec succès un mémoire de maîtrise M2 en Histoire de l'art section architecture à Lyon sur les Usines Berliet de Vénissieux et qu'il est disponible.

D. Coste présente l'ouvrage collectif sur les Forts lyonnais.

La réunion se termine à 17 h 50.